

## Castex annonce l'extension des "territoires numériques éducatifs" à dix nouveaux départements

Poitiers, 8 oct. 2021 (AFP) -

Le Premier ministre, Jean Castex, a annoncé vendredi l'extension des "territoires numériques éducatifs" à dix nouveaux départements, soit 1,3 million d'élèves, comprenant l'équipement en matériel, la formation des enseignants et l'intégration des parents d'élèves dans le dispositif.

Les Bouches-du-Rhône, le Cher, la Corse-du-Sud, le Doubs, le Finistère, la Guadeloupe, l'Hérault, l'Isère, la Vienne et les Vosges ont été retenus, après une première expérimentation dans l'Aisne et le Val-d'Oise lancée à la rentrée 2020.

"Ce qu'on a vu sur ces territoires numériques éducatifs, c'est combien c'est porteur de progrès, des choses extrêmement concrètes pour réduire cette fracture numérique et accroître la continuité pédagogique", a expliqué le chef du gouvernement lors d'un déplacement à Poitiers, en estimant qu'"on peut parfaitement assumer vouloir développer les usages du numérique au service du projet pédagogique et des enfants et, parallèlement, limiter l'addiction aux écrans".

"Je pense que ces deux objectifs sont non seulement conciliables mais que le déploiement de l'un permettra ou aidera à mieux maîtriser l'autre", a-t-il ajouté.

Les territoires numériques éducatifs prévoient notamment un déploiement des équipements numériques, la mutualisation de contenus pédagogiques ou la formation des enseignants et des familles.

"Lors du confinement (à cause du Covid-19), on a constaté les fractures numériques: pas assez d'équipements, nécessité d'avoir des outils numériques adéquats, difficultés d'appropriation des outils...", a expliqué Matignon.

Après cette expérimentation, les territoires numériques éducatifs ont vocation à être déployés sur l'ensemble du territoire, de façon à "ce qu'il y ait une pratique homogène", a assuré le ministre de l'Education nationale, Jean-Michel Blanquer, qui accompagnait le Premier ministre au siège du réseau Canopé, l'établissement public qui édite, produit et diffuse des ressources pédagogiques.

La directrice de l'établissement, Marie-Caroline Missir, a insisté sur "la nécessité de travailler avec l'académie, Canopé, les collectivités et d'informer les enseignants que les dispositifs existent", notamment en "inscrivant les heures de formation pour tirer les professeurs vers le dispositif".

Accompagné de la ministre de l'Enseignement supérieur Frédérique Vidal, M. Castex a par ailleurs annoncé le pendant de cette expérimentation dans plusieurs universités, (Rennes-1, Amiens, Haute Alsace, Cergy, Ensam, Paris Sciences et Lettres, Orléans, Mayotte, Lorraine, Reims, Agrosup Dijon, INSA, Polytechnique Hauts-de-France, La Rochelle, Nîmes et Poitiers), soit 400.000 étudiants, pour une enveloppe de 110 millions d'euros.

"Evidemment, il y a des enjeux pédagogiques, il y a des enjeux numériques, il y a évidemment aussi des enjeux industriels: c'est aussi l'un des objectifs du plan de relance, favoriser l'innovation et la réindustrialisation de notre pays", a encore souligné M. Castex.

pab/jk/tes

Afp le 08 oct. 21 à 14 17.

